



Les Prix **VIVE**

Visionnaire Inspirante Valorisante Énergique

WWW.GNB.CA/JIF

PRIX DE LA MINISTRE POUR L'EXCELLENCE DANS LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES
Formulaire de mise en candidature pour les prix VIVE



2024

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE MISE EN CANDIDATURE - ÉTAPE 1 DE 4

Date de soumission :

CRITÈRES DE MISE EN CANDIDATURE

- Six prix seront remis chaque année, soit un prix dans chaque catégorie. Toute personne du Nouveau-Brunswick, à l'exception des membres du personnel de égalité des femmes et de leur famille, peut être mise en candidature;
- Les personnes mises en candidature doivent vivre et travailler au Nouveau-Brunswick;
- Les candidatures peuvent porter sur des activités passées, présentes ou à venir;
- Les candidatures à titre posthume sont admissibles;
- La personne mise en candidature, la personne qui propose la candidature et la personne de référence doivent donner leur consentement pour que le formulaire soit accepté;
- Les candidatures doivent remplir les critères applicables à leur catégorie de prix.

COMMENT PRÉSENTER UNE CANDIDATURE

Toutes les candidatures doivent être :

- proposées sur le formulaire officiel de mise en candidature fourni à cet effet;
- soumises par courriel à l'adresse iwd-jif@gnb.ca avant le 31er décembre 2023. Les mises en candidature tardives ou incomplètes ne seront pas acceptées.

Nom de la personne ou du groupe mise en candidature :

Pronoms :

Catégorie de la candidature :

- Championne au sein de la collectivité Jeune championne Championne ou champion du milieu des affaires
 Championne au quotidien Championne ou champion au gouvernement Championne Autochtone

Cité, ville, village ou communauté rurale :

Nom du groupe ou de l'organisme :
(le cas échéant)

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel :



ÉNONCÉ DE MISE EN CANDIDATURE - ÉTAPE 2 DE 4

Mise en candidature d'un groupe ► Fournissez un bref historique ou une description de l'organisme ou du groupe.

Toutes les candidatures ► Veuillez nous faire part de votre histoire. Dans votre énoncé, expliquez les raisons pour lesquelles la personne mise en candidature mérite d'être reconnue, ainsi que la façon dont elle manifeste les qualités VIVE? Veuillez faire référence précisément aux valeurs de l'acronyme VIVE (visionnaire, inspirante, valorisante, énergique). Cet énoncé ne doit pas dépasser 500 mots.



ÉNONCÉ DE MISE EN CANDIDATURE - ÉTAPE 2 DE 4 (suite)

En quoi la personne/groupe mise en candidature a-t-elle été une source d'inspiration pour vous ou d'autres personnes?

Quel a été l'impact du travail de la personne/groupe mise en candidature sur l'égalité des genres au Nouveau-Brunswick?

Décrivez toute collaboration entre la personne/groupe mise en candidature et d'autres groupes ou personnes.



RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE - ÉTAPE 3 DE 4

Veillez fournir le nom d'une personne de référence, autre que la personne qui propose la candidature, qui a une connaissance directe de la façon dont la personne mise en candidature fait preuve des qualités VIVE. Nous pourrions communiquer avec cette personne pour confirmer les renseignements.

Nom de la personne :

Cité, ville, village ou communauté rurale :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel :

Savent-ils qu'un membre du gouvernement du Nouveau-Brunswick pourrait les contacter?

OUI

NON

CONSENTEMENT

La personne de référence indiquée ci-dessus : Je soussigné(e), autorise le gouvernement du Nouveau-Brunswick à communiquer avec moi afin de déterminer l'exactitude des renseignements fournis dans l'énoncé de mise en candidature.

OUI

NON



RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE QUI PROPOSE LA CANDIDATURE - ÉTAPE 4 DE 4

À propos de la personne qui propose la candidature

Nom de la personne : Pronoms :

Cité, ville, village ou communauté rurale :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel :

S'ils sont sélectionnés, la ou les candidat(e)s seront invités par un membre du gouvernement du Nouveau-Brunswick à être publiquement reconnus.

CONSENTEMENT

J'autorise le gouvernement du Nouveau-Brunswick à recueillir, à utiliser et à examiner les renseignements contenus dans le présent formulaire afin de déterminer si la personne mise en candidature est admissible au Prix de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres - VIVE.

Pour éviter tout conflit d'intérêts, il est entendu que les personnes mises en candidature, les personnes proposant les candidatures et les personnes de référence ne peuvent pas être membres du comité directeur. Dans certains cas, le comité directeur pourrait déplacer une personne mise en candidature vers une catégorie plus appropriée, après avoir avisé cette personne ainsi que celle qui a proposé la candidature. Le nom des personnes mises en candidature sera conservé au dossier pour une durée totale de trois ans. Le comité de sélection choisira les six récipiendaires.

Il est entendu également que si la personne mise en candidature obtient le Prix de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres - VIVE, le gouvernement du Nouveau-Brunswick pourra utiliser, publier, exposer, distribuer et reproduire dans les médias en ligne ou imprimés et lors d'événements publics connexes les renseignements fournis dans le présent formulaire. Ces renseignements pourraient également être divulgués comme l'exigent les dispositions législatives et en vertu de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée. Afin d'obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter l'Égalité des femmes au 506-453-8126.

Je donne mon consentement :

OUI

NON

Veillez **sauvegarder** le formulaire et l'envoyer par courriel à iwd-jif@gnb.ca.